



**LES  
ARTISANS  
DE SUCY  
ENGAGÉS À VOS CÔTÉS**



## INTRO

---

Dans le cadre de sa politique de soutien de l'économie locale, la commune de Sucy entend valoriser les entreprises locales, qu'elles soient artisanales ou de plus grande importance.

C'est ainsi que les professionnels du bâtiment et des jardins ont été sollicités pour adhérer à la Charte des Artisans de Sucy. Cette charte est un engagement de respect et de professionnalisme entre les artisans du bâtiment, des jardins et leurs clients.

Le présent registre regroupe les professionnels de Sucy issus de différents corps de métier ayant adhéré à la *Charte des Artisans*.

---



# LES ARTISANS DE SUCY S'ENGAGENT À VOTRE SERVICE

## AMÉNAGEMENT PAYSAGER

### → HATRA

— NICAISE Xavier  
☎ 01 49 82 77 07  
✉ hatra@hatra.fr

## CHARPENTIER

### → ARTIPROBOIS

— PASQUET Tony  
☎ 06 71 77 26 96  
✉ artiprobois@gmail.com



## PLOMBERIE & CHAUFFAGE

### → CLERJAUD ALAN

— CLERJAUD Alan  
☎ 06 63 89 72 19  
✉ alan-assistance@hotmail.fr

### → FM PLOMB

— MARTINS Freire / DARIO Filipe  
☎ 07 58 25 51 92  
✉ fmplomb@gmail.com

### → GALY

— DELPORTE Jean-Paul  
☎ 01 45 90 16 84  
✉ contact@galyservices.fr

### → GD ÉNERGIES

— DKHLI GHAFIR  
☎ 01 45 76 57 02  
✉ contact@gdenergies.fr

### → PASCAL JAWORSKY

— JAWORSKY Pascal  
☎ 01 49 82 02 24 / 06 07 06 53 93  
✉ plomb-art@orange.fr

## INSTALLATION ÉLECTRIQUE

### → BAK ELLEC

— BAKARI Imorani  
☎ 06 64 17 72 81  
✉ ibakari\_1706@yahoo.fr

### → BDR LEQUEUX

— LEQUEUX Olivier  
☎ 06 60 28 75 55  
✉ bdrlequeux67@gmail.com

### → ERF

— ROUX Emmanuel  
☎ 01 45 90 05 17 / 06 60 89 05 17  
✉ erfroux@club-internet.fr

## INSTALLATION & RÉPARATION DE PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES

---

### → AJB AUTOMATISMES

BARAY Julien  
06 25 34 61 90  
ajb.automatismes@gmail.com

### → AM FERMETURES

ROUSSEL Christian  
01 49 82 60 60  
contact@amfermetures.fr

## MAÇONNERIE GÉNÉRALE & GROS ŒUVRE

---

### → MAIA LOUIS

MAIA Louis  
06 80 18 55 24  
louismaia@orange.fr

### → MJJ MARTINS ET FILS

MARTINS Dany  
01 49 82 38 84  
martinsetfils@hotmail.fr

## MENUISERIE BOIS ET PVC

---

### → ATELIER BOMBOIS

GERANT Patrick  
01 46 72 60 75  
contact@bombois.com

### → BONNET

BONNET Denis  
01 45 90 41 72  
stebonnet@free.fr

## MENUISERIE MÉTALLIQUE & SERRURERIE

---

### → CLEVOOLUTION

VUILLEMIN Romuald  
06 80 20 13 30  
clevolution@orange.fr

## PEINTURE & RAVALEMENT

---

### → NICOLETTA PARIS

NICOLETTA Christophe  
01 46 82 36 04  
contact.paris@nicoletta.fr

## RÉNOVATION GÉNÉRALE D'INTÉRIEUR

---

### → AZ BÂTIMENT

ALEKSANDROV Aleksandar  
06 89 78 54 77  
azbatiment@orange.fr

## SYSTÈME DE SÉCURITÉ

---

### → SUCY SÉCURITÉ

DODRE Daniel  
01 45 90 76 14  
h.dodre@sucysecurite.fr

## TOUS CORPS D'ÉTAT

---

### → CREADS

DE SOUSA Adriano  
06 25 43 78 51  
contact@creads-home.fr / carine@creads-home.fr

### → LR RENOV

NICOARA Mircea  
07 62 13 45 92  
lr.renov@yahoo.fr

## TRAVAUX DE REVÊTEMENT DES SOLS & DES MURS

---

### → PARQUETS SCARPA

SCARPA Franck  
01 49 82 09 95  
franckscarpa@orange.fr

# LA CHARTE DES ARTISANS DE SUCY

CETTE CHARTE A ÉTÉ ADOPTÉE PAR LE CONSEIL  
MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

## PRÉAMBULE

La charte est conclue entre la ville de Sucs-en-Brie et l'Artisan en vue de valoriser le savoir-faire local et le travail de proximité.

C'est un engagement de respect et de professionnalisme entre les artisans et leurs clients.

Elle permet aux sucyciens de disposer d'une liste de professionnels de confiance dans différents corps de métiers du bâtiment et des jardins, évitant ainsi toutes dérives.

Ce partenariat participe à l'économie locale et permet de réduire l'empreinte carbone.

## LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

### ENGAGEMENT 1 → Publier une plaquette recensant les signataires de la charte

- Distribuer une plaquette lors d'un évènement annuel important.
- Mettre cette plaquette à disposition du public, à l'accueil de la mairie et des équipements publics.

### ENGAGEMENT 2 → Communiquer autour de la charte et des artisans signataires

- Répertorier les artisans partenaires.
- Mettre en avant régulièrement un artisan.

## LES ENGAGEMENTS DE L'ARTISAN

### ENGAGEMENT 1 → Conseiller le client

- Apporter au client la meilleure réponse à ses attentes tant sur le plan technique que financier.
- Informer le client de toute particularité technique pouvant avoir des conséquences sur les travaux souhaités et leur coût.
- Inviter le client à se rapprocher du service urbanisme afin de connaître les obligations réglementaires en termes d'autorisation d'urbanisme.

### ENGAGEMENT 2 → Respecter les règles de l'Art

- Respecter la législation du travail en terme de prévention, sécurité et santé.
- Ne pas utiliser de main-d'œuvre non déclarée et être à jour de ses cotisations sociales et fiscales.
- Être en règle vis-à-vis de son assurance professionnelle.
- Fournir en fin de chantier, un procès-verbal de réception signé par les 2 parties et le cas échéant, transmettre un exemplaire de sa garantie décennale.
- Sensibiliser le personnel de l'entreprise aux gestes écoresponsables : tri des déchets, économies d'eau et d'électricité.

### ENGAGEMENT 3 → Assurer un service de qualité

- Établir des devis avant toute intervention dont le montant est supérieur à 150 euros.
- Déduire de la facture finale, les montants des devis payants.
- Rendre gratuit le premier déplacement pour l'établissement du 1<sup>er</sup> devis.
- Produire systématiquement un nouveau devis pour toute modification de la part du client ou en cas de découverte d'un problème technique impossible à identifier avant le démarrage du chantier.
- Informer le client des engagements de l'entreprise dans le cadre de la charte des artisans sucyciens.
- Libeller des devis et factures de façon détaillée et transparente.

### ENGAGEMENT 4 → Respecter le calendrier

- Respecter les dates et les heures des rendez-vous.
- S'engager à apporter une réponse rapide sur la date de démarrage du chantier.
- Avertir rapidement le client en cas de complication majeure sur le chantier.
- Prévenir le client en cas de retard ou d'interruption de chantier.

### ENGAGEMENT 5 → Limiter les nuisances liées au chantier

- Limiter la dispersion de poussières (ciment, béton...) et de rejets liquides sur son environnement immédiat.
- Veiller à la propreté et à l'aspect général du site à l'extérieur du chantier et ne laisser aucun déchet visible aux abords du site.
- Respecter l'arrêté préfectoral n° 2003/2657 relatif à la lutte contre les nuisances du voisinage et son article 10, notamment : « *Les nuisances engendrées par les chantiers de travaux publics et privés devront être interrompues entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente* ».

### ENGAGEMENT 6 → Gérer et évacuer les déchets

- Procéder au tri des déchets pour favoriser le recyclage.
- Limiter la quantité et la nocivité des déchets du chantier.
- Bannir toute pratique illicite en matière de déchets, vis-à-vis du Code de l'Environnement et plus particulièrement les dépôts sauvages, le brûlage et les rejets de polluants dans les sols ou dans les systèmes d'assainissement.
- Veiller à la traçabilité des déchets dangereux du chantier : renseigner un Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux (BSDD), cerfa n° 12571\*01 ou un Bordereau de suivi des déchets amianté (BSDA), cerfa n° 11861\*03.

### ENGAGEMENT 7 → Respecter les bonnes pratiques en matière d'espaces verts

- Respecter la loi Labbé n° 2014-110 du 06/02/2014 encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Économiser l'eau et récupérer l'eau de pluie si possible.
- Choisir des plantes locales, adaptées au jardin et au climat.
- Respecter le voisinage en se conformant aux réglementations en vigueur relatives à la plantation et à l'entretien d'arbres et de végétaux en limite de propriété et à celles relatives au bruit lors de l'utilisation d'appareils thermiques ou électriques.
- Recycler et composter les déchets organiques.

---

Cette charte a été créée pour rapprocher les artisans du bâtiment et des jardins, des habitants de Sucy-en-Brie. La crise sanitaire nous rappelle combien le travail de proximité est important. Ce rapprochement est aussi de toute évidence un plus dans nos démarches de réduction de l'empreinte carbone.

Cette charte est un partenariat de bon sens, de bonnes pratiques et de respect mutuel afin de mettre en lumière nos Artisans Sucyens.

Tout non-respect de cette charte entrainera l'exclusion de la liste des artisans signataires de la charte et de la communication qui en découle.

---





**CHARTRE**  
**DES ARTISANS**  
**DE SUCY**